

Rennes le 22 Mai 2017

Chers Consœurs, chers Confrères,

Voici le temps venu des élections pour le renouvellement de 10 conseillers du Conseil Régional de l'Ordre des architectes de Bretagne.

**Depuis les précédentes élections de 2013 les paysages économiques et législatifs ont profondément évolué.**

**Économique** tout d'abord avec une embellie de l'activité dès la fin de l'année 2016 soutenue par un accroissement des carnets de commande, un optimisme retrouvé des investisseurs du secteur privé, un sursaut de la consommation des ménages et un net fléchissement des mises en liquidation de nos entreprises d'architecture.

**Législatif** ensuite par l'adoption par le gouvernement de nombreux textes en 2015, 2016 et 2017 dont la **loi Lcap** qui, entre autres mesures, accroît le domaine des recours obligatoire aux architectes.

Elle a également réaffirmé et renforcé le rôle des conseils ordinaires régionaux notamment sur son socle ordinal qu'est la déontologie.

Dans le même temps notre profession poursuit sa mue profonde pour adapter ses pratiques au monde qui l'entoure et anticiper ses évolutions.

C'est dans ce contexte totalement rénové et inédit que le prochain Conseil devra, dans le respect de l'intérêt public attaché à la conception architecturale, définir sa politique régionale et mener ses actions sur le territoire breton.

Un challenge passionnant qu'il appartient à chacun d'entre vous de relever s'il souhaite répondre par lui-même à la question ô combien récurrente sur le terrain : "que fait l'ordre?".

**Devenir Conseiller ordinal en région c'est être acteur de la politique de l'institution, y compris au niveau national.** C'est influencer sur le cours de ses orientations pour plus de justice, plus d'entraide, plus de pertinence. C'est échanger et débattre avec les autres conseillers de Bretagne mais aussi d'autres régions sur ce qui peut et doit évoluer et la manière d'y arriver, ensemble.

Avec l'ensemble de nos partenaires attachés comme nous à l'intérêt public de l'architecture, c'est contribuer au rayonnement de l'architecture sur le territoire et à faire connaître toujours davantage la profession auprès de tous.

**A titre individuel c'est grandir dans son exercice professionnel** et s'enrichir par une ouverture d'esprit accrue, une conscience renouvelée de notre environnement professionnel, social, politique, etc... que seule cette expérience peut apporter en si peu de temps.

**Venez nombreux rejoindre le Conseil et décider de votre avenir.**

Francis BOYER  
Président du Conseil

